

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 14 (1934)
Heft: 5

Rubrik: La Foire suisse d'échantillons de Bâle : le brillant succès de cette manifestation en 1934

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUXIÈME PARTIE — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

La Foire Suisse d'Échantillons de Bâle

Le brillant succès de cette manifestation en 1934

La 18^e Foire Suisse d'Échantillons de Bâle, qui s'est tenue du 7 au 17 avril, a remporté un gros succès économique. Le succès, peut-on dire, de la confiance, confiance qui s'est manifestée déjà dans la présence d'industries qui ne figuraient pas d'habitude à la Foire, dans la construction d'une nouvelle halle, dans l'augmentation de l'effectif des exposants. Ces derniers étaient au nombre de 1.223 contre 1.157 l'année dernière. La confiance s'est affirmée ensuite dans une affluence plus considérable de visiteurs. Il a été retiré : cartes d'acheteurs pour deux et trois entrées, au total : 110.714 (90.297 l'année dernière); cartes valables pour une seule entrée aux jours de visite publique : 37.403 (30.621 l'année dernière). Il y a donc augmentation de 27.199 cartes en ce qui concerne l'affluence des visiteurs du pays. 118 trains spéciaux ont été mis en circulation pour répondre aux exigences du trafic. D'après un dénombrement effectué par les services d'Etat, quelque 20.000 autos étrangères au canton ont circulé à Bâle pendant la Foire. Les visiteurs venus de l'étranger furent également beaucoup plus nombreux. 1.494 d'entre eux, appartenant à 35 Etats différents et domiciliés en dehors d'un rayon de 50 km. de Bâle, se sont annoncés au bureau du service des étrangers. La Foire de l'année dernière avait reçu la visite de 1.161 étrangers venus de 30 pays. En tête de liste se placent cette année-ci les pays suivants — les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année dernière : Allemagne 544 (515), France 420 (276), les 1.000 participants à la Journée alsacienne n'étant pas considérés dans ces chiffres, viennent ensuite : Autriche 114 (113), Italie 107 (66), Tchécoslovaquie

33 (23), Hongrie 34 (38), Hollande 25 (13), Angleterre 23 (14), Belgique 23 (9), Suède 32 (26).

Donc même à une période où les relations économiques mondiales sont rendues extrêmement difficiles, la Foire continue à jouer son rôle de trait d'union entre nations. Le fructueux résultat économique de la Foire peut être considéré, en troisième lieu, par rapport à la situation générale, comme la victoire de la confiance. Les espoirs commerciaux mis en la Foire ont été en grande partie réalisés et, chose surprenante, dans bien des cas, largement dépassés. La portée publicitaire de la Foire a été également sanctionnée partout où, pour une raison ou pour une autre, un résultat commercial direct ne pouvait être escompté. On a fort bien travaillé dans tous les 21 groupes réguliers d'industries. Le résultat a également été excellent pour les nouvelles sections industrielles, et en particulier pour l'Exposition de l'Aluminium et la Foire de Machines-Outils. Un signe distinctif de la Foire Suisse de cette année a été l'expansion prise par les divisions techniques. On ne saurait contester que la Foire de Bâle assied chaque année plus solidement les positions qu'elle s'est acquises dans les différentes branches de l'activité. Il convient à ce propos de relever que 50 organisations économiques ont tenu leurs assises à Bâle pendant la Foire. Un succès aussi complet que celui obtenu par la Foire Suisse de cette année est, dans les conditions actuelles, un présage de bon augure. Ce succès contribuera dans une très large mesure à procurer du travail à la main-d'œuvre nationale.

COMPTE RENDU

DE LA CONFÉRENCE DE M. FERDINAND DOBLER,

Président de la Chambre de Commerce Suisse en France

A l'occasion de la récente Foire Suisse d'Échantillons à Bâle, M. Ferdinand Dobler, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, a fait une conférence — le 12 avril dernier — sur « la situation actuelle des relations commerciales franco-suisse ».

Au lendemain de la signature de la nouvelle convention de commerce conclue par la France et la Suisse le 29 mars 1934, cet exposé du nouveau statut des échanges franco-suisse était particulièrement intéressant pour les industriels et commerçants suisses présents à cette conférence.

Après avoir rappelé dans quelles conditions fut

dénoncée la précédente convention et avoir fait l'historique des négociations qui, en dépit de l'antagonisme des revendications suisses et françaises, purent aboutir à une conciliation de ces points de vue divergents, le conférencier a indiqué les principales dispositions du nouvel accord dont nous avons publié une analyse dans le dernier numéro de notre revue.

Tout en se félicitant de voir les relations économiques entre la France et la Suisse entrer dans une ère nouvelle de stabilité, bien relative toutefois, puisque la convention du 29 mars 1934 n'a été conclue que pour six mois, M. Dobler a